

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Réhabilitation des bâtiments

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Mécanique, génie civil et construction

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohérences : /

Ouverte en 2002 à l'Université Claude Bernard Lyon1, la licence professionnelle *Bâtiment et construction*, spécialité *Réhabilitation des bâtiments*, a pour objectifs scientifiques et professionnels la réhabilitation des bâtiments avec des compétences à acquérir se structurant autour de quatre grands thèmes que sont la connaissance des différents intervenants, la proposition de solutions techniques, la gestion des coûts et le dialogues nécessaires avec tous les partenaires qu'ils soient techniques, financiers ou juridiques.

Cette formation est proposée exclusivement en alternance et accueille en moyenne 25 étudiants par an.

Avis du comité d'experts

La formation reçoit l'appui de plusieurs organisations professionnelles dont la Fédération Française du Bâtiment (FFB), du Syndicat des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics du Rhône, des Maîtres d'Ouvrage régionaux, etc. Ces professionnels participent à l'élaboration des contenus pédagogiques. La formation, par ses objectifs, affiche clairement son rôle dans la réhabilitation des bâtiments indépendamment du parc (logement, tertiaire). Cette spécialité englobe également la maintenance et l'entretien des ouvrages. Elle s'articule autour de quatre compétences à acquérir pour les étudiants : 1 - connaissances des intervenants, 2 - propositions de solutions techniques, 3 - gestions des coûts et 4 - interfaces juridico-financiers lors d'une opération de réhabilitation.

On retrouve cette décomposition dans les cinq unités d'enseignement (UE) présentées avec une prépondérance sur la partie amont d'une réhabilitation (UE1 et UE3 soit 270h et 24 ECTS). La partie spécifiquement technique (UE2) représentant 150h et 15 ECTS. Le projet tuteuré sur 150h et le stage de 16 ou 32 semaines pour respectivement 6 et 15 ECTS venant finaliser cette formation.

Si l'objectif de cette LP est la réhabilitation des bâtiments, il est à noter l'absence d'enseignement sur la problématique de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et sur l'enveloppe des bâtiments en règle générale, et sur la Qualité Environnementale des Bâtiments, sujets prégnants dans le contexte actuel de la construction et de la réhabilitation.

Il est à noter un pourcentage important de diplômés (85 %) qui restent en Rhône-Alpes pour y travailler. Cela dénote une bonne adéquation entre l'offre et la demande.

L'équipe pédagogique regroupe des enseignants titulaires et des vacataires professionnels. Le volume d'heure total est 450h en présentiel, avec une forte majorité d'enseignement effectué par des professionnels (275h soit 61 %). Seules 12h (2,7 %) sont assurées par un enseignant-chercheur.

Le pilotage proprement dit est assuré par le porteur de la licence qui est membre de l'équipe de direction de l'IUT Génie Civil (GC). Un conseil de département se réunit tous les 15 jours mais il regroupe toutes les formations issues du département GC de l'IUT de Lyon 1. Pour cette seule formation deux réunions de perfectionnement sont organisées avec les professionnels au cours de l'année. Enfin, il est à noter qu'un suivi semestriel par étudiant est fait tant au niveau des notes qu'à travers le tutorat.

L'implication des professionnels se retrouve à tous les stades de la LP, de la commission de recrutement jusqu'au conseil de perfectionnement, mais aussi dans l'enseignement puisque 65 % de celui-ci est réalisé par eux. Les enseignants titulaires de l'IUT représentent 21,5 % du nombre d'heures effectuées au sein de la formation.

Le taux de réussite des étudiants est excellent avec un pourcentage d'environ 89 % et le nombre de diplômés en emploi est supérieur à 90 %.

Le pourcentage de poursuite d'études est quasi nul (entre zéro et deux suivant les promotions).

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Sans objet.
Place de la professionnalisation	Des séminaires sont organisés afin de créer un lien avec le milieu économique local au-delà des enseignements effectués par des professionnels. N'est cité que l'exemple de séminaires organisé par l'OPPBTP sur l'hygiène et la sécurité.
Place des projets et stages	Le projet tuteuré représente un volume horaire de 150h et valide 6 ECTS. Suivant la qualification des entrants (contrat de professionnalisation ou formation initiale) le stage se déroule en 32 ou 16 semaines et représente 15 ECTS.
Place de l'international	Aucune indication n'est apportée sur ce volet malgré 30h d'enseignement de l'anglais et une référence au TOEIC. L'équipe pédagogique ne donne pas de renseignement complémentaire sur la mobilité à l'étranger dans le cadre des stages.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les entrants se partagent à part quasi égale entre les deux diplômes DUT et BTS (environ 33 %). Trois modules optionnels d'une durée totale de 90h peuvent être dispensés aux étudiants venant de L2 qui restent largement minoritaire (moins de 5 %). Cette remise à niveau s'accompagne également d'outils d'auto-formation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est composée de cinq UE balayant les champs rencontrés lors d'une réhabilitation mais aussi ceux liés à l'environnement professionnel d'une façon plus large. En ce qui concerne la place du numérique dans l'enseignement, la priorité affichée au service ICAP est de poursuivre la formation et l'accompagnement des enseignants. L'Université Lyon 1 encourage tous les enseignants dans cette voie. Des conférences ainsi que des ateliers existent pour créer des liens entre la pédagogie et les TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est effectuée par des contrôles continus. Aucune indication n'est apportée quant aux contenus de ces évaluations y compris concernant celle du projet tuteuré. Le stage est quant à lui évalué suivant trois critères représentant chacun un tiers de la note (1/3 par l'entreprise d'accueil, 1/3 par deux tuteurs sur le mémoire de stage et 1/3 en soutenance orale).
Suivi de l'acquisition des compétences	Un bilan semestriel des notes de chaque étudiant est effectué ainsi que des bilans individualisés. Le responsable pédagogique a la charge du suivi des évaluations afin de détecter les étudiants qui nécessitent une attention particulière. Des réunions régulières se déroulent au sein du conseil pédagogique du département Génie Civil de l'IUT. Un bilan semestriel des notes est réalisé ainsi que des bilans individualisés à travers le tutorat pour chaque étudiant.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est, depuis 2010, fait par le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des étudiants de l'Université Lyon 1 avec l'aide de l'Observatoire de la Vie

	<p>Etudiante (OVE). Environ 50 % des étudiants ont répondu aux enquêtes menées au cours des années 2009, 2010 et 2011. 90 % des étudiants sont en emploi et environ 6 % poursuivent leurs études.</p> <p>Il n'y a plus depuis cette date d'enquête réalisée par l'équipe pédagogique de cette LP.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois durant l'année avec les professionnels participant à cette formation.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation qui répond correctement aux besoins du milieu professionnel.
- Remise à niveau prévu autour de trois modules de 30h chacun.
- Suivi des étudiants bien structuré autour du responsable pédagogique (détection des étudiants qui nécessitent une attention particulière).
- Intégration prévue des étudiants en situation de handicap.

Points faibles :

- Absence d'enseignement sur la problématique de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ni sur l'enveloppe des bâtiments en règle générale et sur la Qualité Environnementale des Bâtiments.
- Manque d'enseignants-chercheurs.
- Absence de mobilité vers l'étranger malgré un volume de 30h d'anglais.
- Absence d'explication sur l'évaluation du projet tuteuré.
- Absence de convention de partenariat avec les organismes professionnels.

Conclusions :

Cette formation répond aujourd'hui à la demande des professionnels sur la partie gestion des opérations de réhabilitation de la maîtrise d'ouvrage logement. Le bon taux d'insertion des diplômés en est une preuve tangible.

Malgré tout, il serait sans doute souhaitable, en relation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, de mener une réflexion sur l'ouverture à d'autres types de patrimoine (tertiaire...) et au renforcement de l'enseignement technique avec une approche peut-être plus environnementale.

L'intitulé de cette licence professionnelle est donc d'une certaine manière ambiguë vis-à-vis de la finalité des enseignements délivrés.

Des conventions de partenariat avec les organismes professionnels pourraient être signées afin de pérenniser leurs engagements.

Observations de l'établissement



Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73
Fax : 04 72 44 80 05
Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence professionnelle :
Réhabilitation des bâtiments
S3LP 1600 10229

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES.

Nous nous emploierons à corriger les divers points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU
Philippe LALLE